

SENECAL, FRECHON & CIE.

Ornements d'Eglise.

Vins de Sicile,

Liqueurs Françaises,

Cierges,

Huiles,

Statues Carton-pierre.

SENECAL, FRECHON & CIE.

245, Rue Notre-Dame

MONTREAL.

A. RACINE & CIE.

IMPORTATEURS DE

Marchandises Françaises

ANGLAISES ET AMERICAINES

Nos. 334 et 336, Rue St. Paul

ET

No. 169 RUE DES COMMISSAIRES

MONTREAL.

JOHN McARTHUR & SON

Importateurs et Marchands de

Blanc de Plomb et de Couleurs

SÈCHES OU PRÉPARÉES.

Vernis, Huiles, Verres à Vitre des marques Etoile, Etoile en Diamant, Etoile en double Diamant.

Feuilles Anglaises de 16, 20 et 26 onces.

Glaces, coulées polies et dépolies.

Verre de couleur ordinaire ou émaillé.

Matériaux pour Peintres et Artistes.

Produits Chimiques et Teintures.

Fournitures de Navires, etc., etc.

Bureaux et Magasins :

310, 312, 314 et 316, Rue St-Paul

ET

253, 255 et 257, RUE DES COMMISSAIRES

MONTREAL.

CHEMINEES DE LAMPE.

C. H. BINKS & Cie.

28, Rue Lemoine

MONTREAL.

P. M. GALARNEAU & CIE.

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES

Françaises, Anglaises et Américaines

Une attention toute spéciale est donnée aux

MARCHANDISES CANADIENNES.

350, RUE ST-PAUL

ET

185, RUE DES COMMISSAIRES

MONTREAL.

HODGSON, SUMNER & CIE.

Importateurs de

TISSUS

ETOFFES et

NOUVEAUTÉS

Marchandises et Articles de Fantaisie

Nos. 347 et 349, RUE SAINT-PAUL

MONTREAL.

Plusieurs marchands de Trois-Rivières nous informent que de bons commis, bien recommandés, trouveraient immédiatement de très bonnes situations.

Un nouveau schooner, d'immense dimension, sera lancé cette semaine à Toledo; il portera 90,000 boisseaux de blé avec un tirant d'eau de 14 pieds: son tonnage est de plus de 2,500 tonneaux.

Il n'est pas question, cette année, d'affrètement de navires pour le transport de la glace vers l'Ouest. Il est à présumer que la production a été suffisante sans recourir au Canada pour un approvisionnement.

Le steamer *California* a été nolisé pour toute la saison pour le transport des salaisons en caisses (lards en planches) de Cleveland à Montréal. Ces expéditions se faisaient jusqu'à présent par la voie de New-York.

La manufacture de lainage à Ancaster, qui avait été louée dernièrement à M. Jonathan Ellis, a été achetée par M. Newlands, de Sherbrooke. Le nouveau propriétaire commencera les opérations immédiatement et emploiera un grand nombre d'ouvriers.

Une nouvelle industrie va être ajoutée à celles qui sont déjà en activité à Kingston. Une manufacture de tricots a été établie, les métiers nécessaires sont attendus sous peu de jours et environ soixante personnes y trouveront un emploi régulier.

Un télégramme de M. R. P. McLea, de Halifax, annonce que la pêche du loup-marin a

été considérable. Les steamers dont les noms suivent viennent de rentrer avec un plein chargement: le *Resolute*, l'*Esquimaux*, l'*Aigle*, le *Groenland*, le *Mastif*, le *Panthère*, le *Naval* et l'*Aurora*.

M. E. Rees, exportateur des bestiaux, de Kingston, et dont nous avons fait connaître la faillite, il y a huit jours, espère pouvoir faire un arrangement avec son seul créancier, la banque Fédérale de Toronto, et une extension de temps d'une courte durée lui permettrait, dit-il, de remplir en plein ses obligations.

La banque d'Echange a convoqué, la semaine dernière, une assemblée de ses actionnaires qui ont décidé de réduire le capital de la banque à \$500,000 et le nombre des directeurs à cinq. M. H. Gault, M. P., président, a laissé à entendre que la banque paierait un dividende de 4 pour cent, le premier mai prochain, et 2 pour cent par trimestre régulièrement.

A une réunion spéciale et générale, à Montréal, des actionnaires de la compagnie manufacturière de coton du Canada, et dont le siège est à Cornwall, il a été décidé à l'unanimité d'augmenter le capital de la compagnie par l'émission de 1,250 actions de \$100 chacune, pour ajouter aux bâtiments et à l'outillage de la manufacture.

Une nouvelle compagnie minière vient de se former à Québec sous le titre de "Compagnie minière de Québec." Le siège de la compagnie est fixé à Québec. Son but est d'exploiter par les procédés hydrauliques certains terrains aurifères situés près des rivières aux Plantes, St-François et Royer. Le capital est fixé à \$500,000, divisé en 100,000 actions de \$5 cha-

cune. Un montant suffisant pour commencer immédiatement les travaux a été souscrit. Les personnes suivantes ont été élues membres de la direction: Hon. J. A. Chapleau, Hon. P. Garneau, président; E. Beaudet, M. P. P., vice-président; L. N. Carrière, secrétaire-trésorier; Charles Lionais, directeur et ingénieur; Hon. E. T. Paquet, hon. L. Beaubien, O. Gauthier, M. P. P., et le Rév. M. Labelle.

Le total des faillites pendant le premier trimestre de cette année serait, d'après Bradstreet, de 1,986, contre 1,394 pendant la même période en 1880. Les faillites pendant la semaine dernière, dans les Etats-Unis et le Canada, s'élèvent à 123, une augmentation de 11 sur la semaine précédente. L'augmentation porte entièrement sur les Etats de l'Ouest. Il n'y a rien de remarquable dans ce fait de l'augmentation des faillites dans l'Ouest. La suspension de tout trafic a été si prolongée, cet hiver, dans tout le bassin du Mississippi, que les affaires ont été complètement nulles, et la conséquence a été l'impossibilité de faire face aux paiements de marchandises, dont l'extrême rigueur de la température a empêché la vente.

Un procès, qui vient de se décider dans l'Etat de Rhode-Island, montre combien peu de personnes tout en buvant du thé plusieurs fois par jour savent faire la différence entre une espèce de thé et même une qualité de thé et une autre. D'après ce procès, un certain marchand n'aurait eu qu'une seule sorte de thé dans son magasin, avec laquelle il satisfaisait à toutes les demandes qui lui étaient faites d'espèces et de qualités différentes. Le thé restait toujours le même, provenant de la même caisse; sa qualité ne changeait pas, mais le prix variait en raison de la qualité purement nominale que l'acheteur demandait.